

Horizon économique

Par Joëlle Noreau, économiste,
Mouvement des caisses Desjardins du Québec

L'envolée du huard donne le vertige

L'ascension fulgurante du huard depuis le début de 2007 a surpris par sa rapidité et son ampleur. Le record de 1,06 \$ US, atteint en 1957, a été battu au début de novembre 2007. Les raisons de l'appréciation du huard sont multiples, mais trois retiennent particulièrement l'attention. Comme le Canada est une nation productrice d'énergie fossile, la flambée des prix du pétrole soutient sa devise. Par ailleurs, le dollar américain a perdu la faveur des investisseurs, compte tenu des perspectives modestes de croissance en 2008. Enfin, les spéculateurs ont aussi contribué à propulser le dollar canadien.

La parité de notre monnaie avec celle de l'oncle Sam semble être là pour rester, du moins à court terme. Les prix de l'énergie,

du pétrole notamment, demeureront élevés. De plus, les pronostics quant à la croissance aux États-Unis demeurent modérés. La crise immobilière qui a éclaté à la fin de l'été 2007 n'a pas fini de peser sur la santé de l'économie américaine. Dans la mesure où la Banque du Canada maintient ses taux directeurs à leurs niveaux actuels et que la Réserve fédérale continue à réduire les siens, l'écart entre les taux canadiens et américains demeurera positif pour le Canada. Cela soutiendra la demande pour le huard. De même, l'incertitude autour du maintien ou des baisses éventuelles des taux directeurs attisera les spéculateurs. Sans conteste, il sera difficile d'être un exportateur au cours des prochains mois...

Le Bal des moissons

Félicitations à tous les finalistes et gagnants de l'édition 2007 du Bal des moissons. Desjardins Centre-du-Québec est particulièrement fier de noter la présence de membres entreprises au nombre des lauréats.



Debout, de gauche à droite: Yvan Fréchette, gagnant du trophée «Pratiques environnementales», Jacques Côté*, gagnant du «Concours sur le semis direct», Maryse et François Clément*, gagnants de la catégorie «Transformation et mise en marché», Frédéric Arsenault, gagnant de la catégorie «Travailleurs et travailleuses agricoles», et sa conjointe, Sophie Grégoire, Jeannot Côté, gagnant de la catégorie «Services», Jonathan Giguère*, gagnant de la catégorie «Jeunes», et sa conjointe, Marie-Josée Brault. Assis de gauche à droite: Pierre Montplaisir*, gagnant du trophée «Pratiques agroenvironnementales», Muriel Dubois, gagnante de la catégorie «Chef de file», Otto Schmucky*, gagnant de la catégorie «Pratiques agricoles», Marguerite Larrivée et Irénée Giguère*, gagnants de la mention «Aide à la formation de la relève», et Réal Vouligny, gagnant de la «mention Coup de cœur». (Les membres entreprises Desjardins sont identifiés par un astérisque.)*

Stéphane Alary, maître-éleveur

Holstein-Canada a reconnu le travail de Stéphane Alary et de sa famille, de la Ferme Stépido, en leur décernant le titre de maître-éleveur. Soulignons que seules 21 entreprises canadiennes, dont six au Québec, ont été jugées dignes de cet honneur. «La Ferme Stépido est une entreprise qui se démarque à la fois par son efficacité, son excellente régie à l'étable et sa capacité à mettre en marché des sujets de fort calibre», estime François Morissette, directeur de comptes au Centre financier aux entreprises de l'Outaouais. Toutes nos félicitations aux gens de la Ferme Stépido.



Sur la photo, on reconnaît Pamella Gélinas, Émilie, Stéphane Alary et Justin de la Ferme Stépido.

Félicitations aux gagnants de l'Ordre national du mérite agricole

Médaille d'or

Éric Labonnié, MAPAQ



La médaille d'or de l'Ordre national du mérite agricole a été attribuée à la Ferme Jeandon inc., de Saint-Roch-des-Aulnaies. Cette entreprise de production laitière et végétale de Chaudière-Appalaches est exploitée par Pauline Deschêne et Hélène Pelletier, de même que par Claude, Réjean et Sébastien Hudon.

La deuxième place à l'or a été attribuée à la Ferme Christian Lacasse inc., de Saint-Vallier, entreprise de production laitière et végétale de Chaudière-Appalaches, exploitée par Sylvie Gendron et Christian Lacasse.

La troisième place à l'or a quant à elle été attribuée à la Ferme M.B. Marronniers inc., de Honfleur, entreprise de production laitière et végétale de Chaudière-Appalaches, exploitée par Monique Bélanger et Dominique Blais et Guillaume et Marcel Blais.

Médaille d'argent



Marc Lajoie, MAPAQ

C'est la Ferme Lorka enr., de Sainte-Croix, qui s'est distinguée en se classant au premier rang dans la catégorie des médailles d'argent. Cette entreprise de production laitière et végétale de Chaudière-Appalaches est exploitée par Lorraine Lemay et Carl Marquis.

La deuxième médaille d'argent a été remise à la Ferme Geno inc., de Saint-Marc-des-Carières, une entreprise de production laitière et végétale de la Capitale-Nationale, exploitée par Nadine Cauchon, Pauline Darveau, Muriel Langlois, Gabriel, Richard et Steve Naud.

La troisième médaille d'argent a été remise aux Productions horticoles Demers inc., une entreprise d'horticulture fruitière et de production de légumes de Chaudière-Appalaches, exploitée par Mona Lambert, Caroline Moreau et par Jacques et Réjean Demers.

Première médaille de bronze



Marc Lajoie, MAPAQ

La Ferme Onésime Pouliot, une entreprise horticole de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans appartenant à Daniel et Guy Pouliot, s'est vu remettre la première médaille de bronze. Cette ferme produit des fraises d'été, des fraises d'automne, des patates douces et des framboises.

La deuxième médaille de bronze a été attribuée à la Ferme Duclicher SENC de Saint-Joseph-des-Érables, une entreprise de production laitière et végétale de Chaudière-Appalaches, exploitée par Louise Drolet et Simon Cliche.

La troisième médaille de bronze a été remise à la Ferme Sylvain Laquerre inc., de Saint-Casimir, une entreprise de production laitière et végétale de la Capitale-Nationale, exploitée par Noëlline Dusablon et Emmanuelle Parrot et Maxime et Sylvain Laquerre.